



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## établissements de soins

Question écrite n° 74840

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de l'Association départementale du Nord pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte (La Sauvegarde du Nord) qui gère l'Espace du Possible à Lille, centre spécialisé de soins pour toxicomanes et l'Association Etapes à Maubeuge intervenant dans le domaine du soin, de l'accueil et de la prévention sur le Bassin de Sambre Avesnois. Afin de compenser les disparités entre les régions, une mesure de retenue de 4 à 5 % sur les enveloppes 2001 est annoncée par le gouvernement, alors que celles-ci ne tenaient déjà pas compte du coût de l'ARTT. Pour Espace du Possible par exemple l'enveloppe 2001 est inférieure de 3 % à l'enveloppe 2000 alors que les charges ont augmenté de 6 %. Cette situation va aboutir à une baisse de l'activité impliquant des licenciements et donc une perte de qualité. Aussi, il lui demande de ne pas mettre en péril des dispositifs qui ont fait leurs preuves et suspendre la retenue de 4 à 5 %.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74840

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2002, page 1752